



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 38
(Hebdomadaire)

le 20 septembre 1978

La nouvelle stratégie de l'emploi du gouvernement comprendra des coupures dans le régime d'assurance-chômage . . . 1

Vente de prêts hypothécaires 2

Conseiller spécial de la GRC 3

Un Canadien à l'OCDE 3

Première visite d'un gouverneur général dans l'Est de l'Arctique 3

Utilité d'un service de conseillers familiaux au sein de la police 3

Décès du juge Cliche 3

Exportation d'habitations canadiennes 4

Jamboree des scouts francophones . . . 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

La nouvelle stratégie de l'emploi du gouvernement comprendra des coupures dans le régime d'assurance-chômage

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a proposé, le 1er septembre, une "stratégie de l'emploi", au coût de \$710 millions pour 1979-1980, "qui créerait 113 000 années-travail d'emploi ou l'équivalent et bénéficierait à quelque 368 000 personnes sous forme d'emplois ou de formation".

Les \$710 millions, a poursuivi M. Cullen, se répartiraient ainsi: \$570 millions en versements directs, \$100 millions en impôts pour lesquels on accorderait un crédit et \$40 millions, venant des fonds de l'assurance-chômage, qui serviraient à créer des emplois.

Le ministre a aussi annoncé les mesures prises pour économiser, l'an prochain, \$580 millions sur le Régime d'assurance-chômage, dans le cadre de l'engagement pris par le gouvernement de réduire ses dépenses.

L'entrée en vigueur, au cours de l'exercice financier 1980-1981 de tous les changements apportés au Régime d'assurance-chômage, entraînerait des économies annuelles variant plus ou moins entre \$750 millions et \$1 milliard. Ainsi, pour la première année complète, le gouvernement réaliserait de \$700 millions à \$900 millions d'économies; celles du secteur privé varieraient entre \$50 millions et \$100 millions.

Voici les changements que l'on se propose d'apporter au Régime de l'assurance-chômage:

Modifications proposées

- *Condition d'admissibilité plus élevée pour les "rétérants"* – La condition d'admissibilité serait augmentée pour certains des prestataires qui auraient déjà touché des prestations au cours des 52 semaines précédant leur demande. Le nombre de semaines d'emploi nécessaires à la réadmission serait au moins égal au nombre de prestations hebdomadaires touchées durant la période de chômage précédente. Si ce nombre s'avérait inférieur à la condi-

tion normale d'admissibilité variable, c'est celle-ci qui prévaudrait.

- *Nouveaux arrivés sur le marché du travail* – Les nouveaux arrivés et ceux qui retournent sur le marché du travail après une longue absence devraient satisfaire à une double condition d'admissibilité. Pour avoir droit à l'assurance-chômage, il leur faudrait avoir accumulé 40 semaines d'emploi assurable au cours des deux années précédentes. De ces 40 semaines, un nombre de dix à 14 semaines – dépendant du taux régional de chômage – devrait avoir été accumulé pendant la deuxième année.

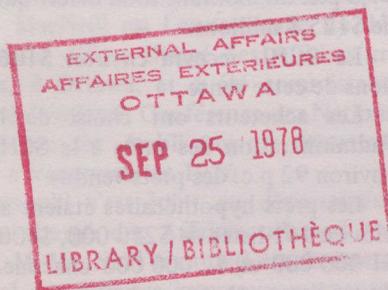
- *Augmentation du montant de la rémunération assurable* – En vertu de ce changement, la semaine de travail, pour être assurable, devrait consister soit d'un nombre minimum d'heures de travail soit d'une combinaison d'autres éléments.

- *Réduction de la prestation hebdomadaire* – Le taux des prestations serait réduit, passant de 66 et deux tiers p.c. à 60 p.c. de la rémunération hebdomadaire assurable.

- *Prestataires à revenu élevé* – Ceux dont le revenu annuel brut, prestations d'assurance-chômage incluses, dépasse \$22 000 feraient l'objet d'une récupération spéciale.

- *Nouvelle formule de financement des prestations de la phase de prolongation fondée sur la durée d'emploi* – La répartition du coût de cette phase entre le gouvernement – qui la supporte seul maintenant –, les employeurs et les employés rendrait la formule de financement des prestations plus équitable. Cette nouvelle formule et les autres changements provoqueraient probablement une réduction du montant des cotisations en 1979.

Le ministre a souligné que "ces changements visaient à accentuer les aspects du Régime d'assurance-chômage qui incitent au travail et aussi à encourager les gens à chercher, accepter et conserver un emploi."



Cette semaine...

Les timbres-poste pour le courrier aérien ont été utilisés au Canada pour la première fois le 21 septembre 1924, sur du courrier transporté de Haileybury (Ontario) à Rouyn (Québec).



Des étudiants engagés par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, dans le cadre de la Compagnie des travailleurs d'été, participent à des fouilles archéologiques dont le but est de mettre à jour des "maisons longues" indiennes vieilles de 300 ans. Ils aident ainsi le professeur William Finlayson, de l'Université Western Ontario, dans ses recherches sur l'histoire des Indiens de l'Ontario.

Au sujet de l'emploi et de la croissance du secteur privé, M. Cullen a dit que les disponibilités financières totales pour stimuler les occasions d'emploi de façon continue et pour soutenir la croissance économique s'accroîtraient de \$110,5 millions pour la présente année financière à \$247 millions en 1979-1980. Ceci aurait pour résultat de produire 46 100 années-travail d'emploi direct (ou équivalent) au cours de la prochaine année financière, contre 23 600 années-travail pour l'année en cours, soit près du double. L'augmentation dans ce secteur proviendrait pour la plus grande partie de mesures qui permettraient au Programme de crédit d'impôt à l'emploi de mieux aider les employeurs à créer des emplois et les personnes à la recherche d'emplois à trouver du travail. Une bonne partie viendrait aussi des \$70 millions qui seraient consacrés à la formation professionnelle. De cette dernière somme, \$20 millions iraient à la recherche, en collaboration avec les provinces, l'industrie et le travail, de mesures destinées à aider l'industrie à trouver certaines catégories de travailleurs pour lesquelles il existe de graves pénuries. \$20 millions s'ajouteraient au programme de formation en industrie, avec la collaboration de celle-ci et \$30 millions serviraient à défrayer le

coût d'un nombre accru de cours de formation professionnelle donnés dans des écoles techniques, là encore au bénéfice de l'industrie. Des subventions transférables seront préparées, a dit le ministre, au titre du salaire, de façon à stimuler le ré-emploi de personnes mises à pied à cause des perturbations économiques que va susciter inévitablement notre croissance future.

Engagement pris à l'égard des jeunes Canadiens

Un aspect important de la stratégie de l'emploi en 1979-1980 serait l'élaboration d'une stratégie destinée à accroître l'emploi des jeunes, au coût de \$225 millions en 1979-1980. "Nous élargissons notre Programme d'emploi d'été à l'intention des jeunes et nous allons augmenter nos débours en faveur de l'emploi et l'employabilité des jeunes de façon continue, lesquels passeront des \$14,5 millions prévus pour la présente année financière à \$110 millions pour l'année qui vient", a dit le ministre.

En 1979-1980, le gouvernement projette de mettre sur pied un Programme de formation et d'expérience professionnelles (PFEP), semblable à celui de l'an passé qui avait permis à plus de 20 000 jeunes de s'orienter et de recevoir une forma-

tion. Ce programme fournirait emploi et expérience à plus de 63 000 jeunes. "Nous utiliserons les prestations d'assurance-chômage, dans le cas de ceux qui y sont admissibles, pour payer le \$1,50 l'heure prévu en subvention, a dit M. Cullen. Le gouvernement paiera cette subvention dans le cas de ceux qui ne sont pas admissibles à l'assurance-chômage. Cette utilisation profitable des prestations d'assurance-chômage nous permettra de mettre sur pied un programme de \$55 millions dont seulement \$15 millions proviendront du Trésor et des contribuables.

"Nous n'attendons pas, cependant, jusqu'à la prochaine année financière pour mettre en marche ce Programme. Il débutera le 15 septembre 1978 et si nous pouvons, avec l'aide des milieux d'affaires, atteindre les objectifs du programme pour cette année, nos dépenses atteindront \$45 millions et même plus si l'appui que nous apporteront les employeurs le permet. Nous espérons voir 58 500 jeunes Canadiens de plus obtenir un emploi l'hiver prochain grâce à ce programme."

Vente de prêts hypothécaires

La Société centrale d'hypothèques et de logement a annoncé qu'environ \$122,8 millions de prêts hypothécaires avaient été vendus à l'appel de soumissions faites le 8 août. Cela représente environ 97,6 p.c. du montant total offert qui était de \$125,8 millions.

La SCHL recevra environ \$106 millions de cette vente.

Les acheteurs ont choisi de laisser l'administration des prêts à la SCHL sur environ 92 p.c. des prêts vendus.

Les prêts hypothécaires étaient assemblés en 161 listes de \$250 000, \$500 000, \$1 000 000 et \$2 000 000 chacune. 156 de ces listes ont été vendues.

Les listes incluaient un large assortiment de prêts à terme fixe, qui avaient des taux d'intérêt entre 6 et 9,5 p.c., des termes restant s'échelonnant jusqu'à 25 ans, et qui avaient été consentis sur des propriétés à travers le Canada.

Des banques à charte, des compagnies de fiducie, des compagnies de prêt, des compagnies d'assurance-vie, des membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, des courtiers en investissement hypothécaire et des caisses populaires ont participé à l'appel.

Conseiller spécial de la GRC

M. Marcel Cadieux a été nommé au poste de conseiller spécial du commissaire de la Gendarmerie royale, M. Robert Simmonds, et du directeur général du Service de sécurité.

Après avoir été sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures de 1964 à 1970 et ambassadeur du Canada aux États-Unis de 1970 à 1975, M. Cadieux a assumé les fonctions d'ambassadeur du Canada près la Communauté économique européenne.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Cadieux sera appelé à donner des conseils sur les problèmes de sécurité au niveau national et international.

M. Cadieux a été nommé pour une période indéterminée mais sera probablement appelé à exercer ses fonctions pendant un an ou deux.

Un Canadien à l'OCDE

M. Jim MacNeill, originaire de Sturgis (Saskatchewan), a été nommé à la tête de la direction de l'Environnement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris. La Direction est chargée des travaux de l'OCDE sur l'environnement, les affaires urbaines et les produits chimiques toxiques. Elle travaille de concert avec le Comité de l'environnement de l'OCDE, composé de représentants des ministères de l'environnement des 24 pays membres.

M. MacNeill est l'ex-secrétaire du département d'État chargé des Affaires urbaines, à Ottawa, et a été commissaire général d'*Habitat*, Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, tenue à Vancouver en 1976.

Lorsqu'il s'est joint au département d'État chargé des Affaires urbaines, en 1971, M. MacNeill avait déjà été directeur général des Affaires intergouvernementales pour le compte du ministère de l'Environnement où il fut responsable des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, tenue en 1972 à Stockholm. Il est l'auteur d'*Environmental Management*.

Avant d'entrer au service du gouvernement fédéral en 1965, M. MacNeill était vice-président et directeur exécutif de la Saskatchewan Water Resources Commission à Regina.

M. MacNeill a pris ses nouvelles fonctions le 4 septembre.

Première visite d'un gouverneur général dans l'Est de l'Arctique



M.M. Bernard

Tout au long d'une tournée de cinq jours dans l'Est de l'Arctique canadien qui s'est terminée le 25 août à fort Chimo, le gouverneur général et Mme Jules Léger ont accepté avec philosophie et bonne humeur certains inconvénients tels que les moustiques, le temps frais et les longues marches sur des terrains déserts et rocaillieux. Partout où elles sont passées, Leurs Excellences ont été accueillies avec empressement et ont reçu de nombreux cadeaux de la part des Inuit et des Cris. C'était la première fois qu'un gouverneur général visitait l'Est de l'Arctique. (M. et Mme Léger avait cependant déjà visité l'Ouest il y a quelques années.) Au cours du voyage, le gouverneur général a conseillé aux Canadiens de regarder avec optimisme l'avenir de leur pays. "J'ai visité tout le Canada, a-t-il dit au cours d'une interview, et je crois que ce qui m'a frappé le plus est la bonne santé de notre pays".

Sur la photo, M. Jules Léger écoute un habitant d'Ilkalu Lodge, dans le Nord du Québec.

Utilité d'un service de conseillers familiaux au sein de la police

Le solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais, a annoncé le 25 août la conclusion d'un contrat de \$107 395 passé avec l'Université Western Ontario. Cette somme servira à faire une étude sur l'efficacité du Service de conseillers familiaux de la police de London, ville de l'Ontario.

Le Service a pour objectifs principaux de prévenir les problèmes sociaux et émotionnels et de réduire le nombre de personnes susceptibles d'avoir des démêlés avec la police, grâce à une détection et une intervention précoces, ainsi qu'en adressant ces personnes à des organismes compétents.

De plus, le service de conseillers familiaux aidera semble-t-il à réduire les coûts par une utilisation plus judicieuse des ressources policières et une meilleure coordination entre les organismes sociaux et les organismes responsables des services de santé, ainsi qu'en abaissant la fréquence des comparutions devant le tribunal et en contribuant à assurer la sécurité personnelle des policiers, des personnes en conflit de même que celle du public.

Décès du juge Cliche

Le juge Robert Cliche est décédé, le 5 septembre, victime d'un arrêt cardiaque alors qu'il était dans son bureau de la Cour provinciale.

M. Cliche s'était illustré dans une double carrière: en politique d'abord, sous les couleurs de l'aile québécoise du Nouveau parti démocratique, puis dans la magistrature, qui l'a amené à présider en 1973 et 1974 la commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction, mieux connue sous le nom d'enquête Cliche.

Il avait présidé en 1978 l'Année du français, dont le thème était: "Le français, je le parle par coeur".

Au printemps dernier, il avait été opéré à la suite d'un infarctus et sa convalescence semblait se passer très bien.

M. Cliche était né en 1920 à Saint-Joseph-de-Beauce. Il alla à l'école primaire dans cette localité puis poursuivit ses études au séminaire de Québec et au collège de Lévis. Il devint avocat en 1946.

Fier de ses origines beauceronnes, M. Cliche a effectué des recherches sur la petite histoire et l'ethnologie en Beauce.

Exportation d'habitations canadiennes

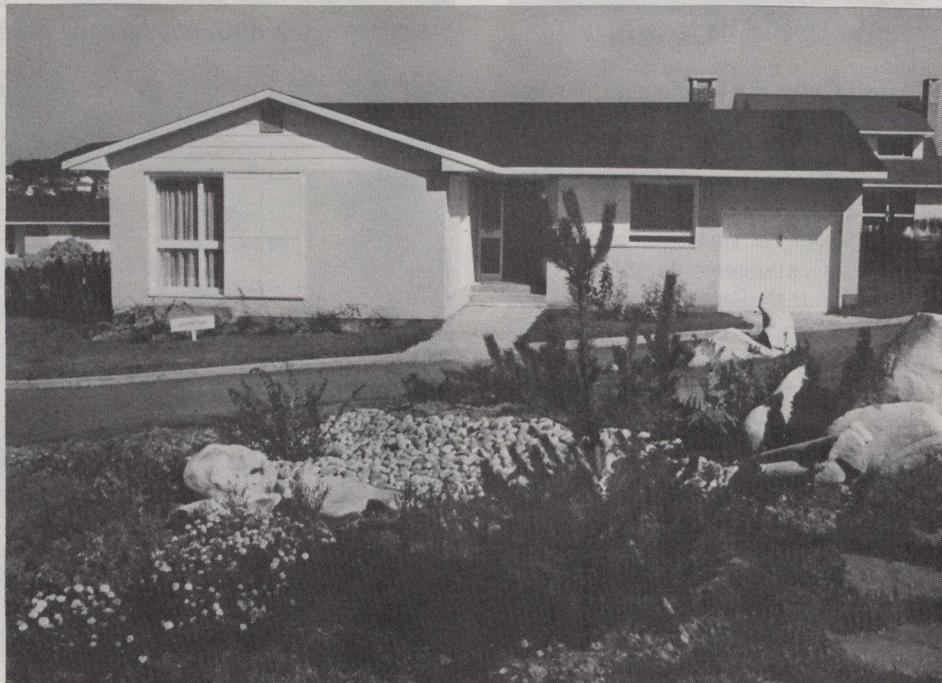
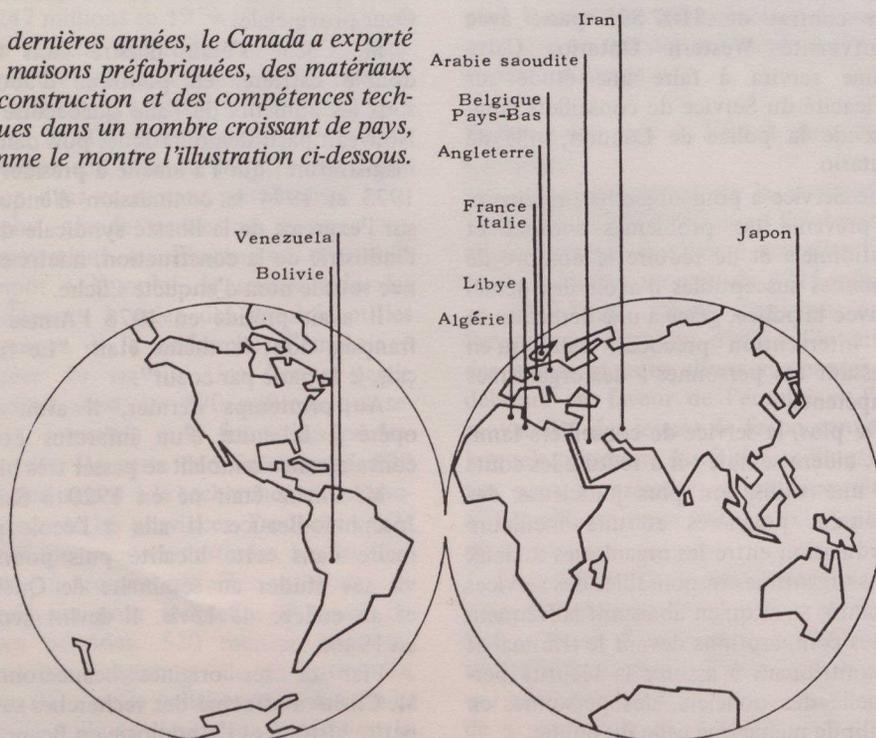
Même si les exportations canadiennes en général ne se classent pas au premier rang sur les marchés mondiaux, il n'en demeure pas moins qu'un commerce rentable d'habitations préfabriquées, de matériaux de construction, et de compétences en construction de logements rapporte actuellement quelque \$300 millions par année à des sociétés canadiennes. Qui plus est, les hommes d'affaires et les représentants commerciaux canadiens entendent des perspectives encore plus favorables.

La récente poussée des exportations dans le domaine de la construction a commencé au début des années 60, période au cours de laquelle la Grande-Bretagne cherchait un moyen d'améliorer ses méthodes de construction et de remédier à la pénurie chronique de logements qui sévissait. Depuis longtemps, les maisons en Grande-Bretagne étaient construites sur le chantier même au moyen de briques et de mortier. En fait, ce procédé était soumis aux aléas du temps. D'ailleurs, jusqu'à il y a environ 15 ans, certains acheteurs pouvaient attendre deux ans avant que la construction ne soit terminée et qu'ils puissent en prendre possession.

Intérêt de la Grande-Bretagne

En 1963, un groupe de constructeurs

Ces dernières années, le Canada a exporté des maisons préfabriquées, des matériaux de construction et des compétences techniques dans un nombre croissant de pays, comme le montre l'illustration ci-dessous.



SCHL

Cette maison de style canadien à charpentage en bois fait partie du projet d'habitations d'Igny, France.

professionnels ont visité le Canada afin d'évaluer les techniques de production d'habitations à charpentage en bois. Neuf maisons canadiennes sur dix ont un charpentage en bois, méthode de construction "sèche" au moyen d'éléments structuraux en bois préfabriqués dans les usines, et que l'on érige simplement sur le chantier. En quelques mois, ces maisons sont ter-

minées et peuvent être occupées. Pour les Anglais, cette technique constituait une solution de rechange prometteuse à leurs méthodes traditionnelles de construction. Ils voulaient toutefois s'assurer au préalable que ce type de construction pourrait s'adapter aux conditions météorologiques, qu'il satisfierait aux exigences relatives aux codes de construction, à l'hypothèque et aux assurances, et, surtout, qu'il aurait la faveur de l'acheteur britannique.

Par la suite, le Canada a participé à un projet de démonstration à Harlow, en Angleterre. On y a érigé plusieurs maisons de style canadien, et les constructeurs canadiens ont initié les entrepreneurs britanniques au charpentage de bois. Ces maisons ont vite été vendues et l'industrie britannique de la construction s'est alors lancée dans la construction d'habitations préfabriquées à pans de bois. Aujourd'hui, 30 p.c. des nouvelles maisons sont construites de cette façon.

Projet pilote en France

La France a entrepris un projet pilote encore plus ambitieux en 1970. En effet, à la suite d'un accord intergouvernemental, le consortium Dumez-Campeau, société franco-canadienne spécialement formée, a érigé à Igny, en banlieue de Paris, 114 maisons à charpentage en bois de dix modèles différents.

On vit construire des maisons familières aux Canadiens, mais presque totalement inconnues en Europe: la maison à mi-étages, le bungalow et la maison à deux étages avec sous-sol pleine grandeur étaient toutes des innovations en France.

Et il en fut de même pour les méthodes de construction: des fermes de toits recouvertes de revêtement en contreplaqué avant l'application de la toiture; des bardeaux en asphalte; le chauffage central à air propulsé; l'installation facile de la plomberie et de l'électricité dans les maisons à charpentage en bois; et l'élément le plus révolutionnaire, l'assemblage à l'usine même. Un simple atelier, situé à 30 km du chantier de construction, produisait et montait des panneaux de revêtement extérieur et des murs de pignon en contreplaqué, des cloisons intérieures découpées pour les portes et les joints d'angle, des fermes de toits, des escaliers ainsi que d'autres pièces coupées à l'avance. Avec un effectif de dix hommes, l'atelier a produit tous les éléments nécessaires pour terminer la construction des 114 maisons en deux mois.

L'intérêt se répand en Europe...

Des représentants du secteur de la construction, des architectes et des ingénieurs, ainsi que des entrepreneurs de nombreux pays de l'Europe occidentale ont visité le chantier. Les groupes de Belgique et des Pays-Bas plus particulièrement ont jugé que les techniques démontrées pouvaient être adaptées aux exigences de construction de leurs pays respectifs. Les codes de construction locaux ont été remaniés, sur les conseils des Canadiens, de façon à tenir compte de la construction avec le bois de charpente. Le remaniement était fondé sur le Code national du bâtiment du Canada. Les constructeurs de maisons de style classique dans ces pays se sont vite faits aux nouvelles méthodes canadiennes. En fait, en 1976 seulement, environ 50 000 nouvelles habitations de style canadien ont été construites en Europe occidentale et ont facilement trouvé des acheteurs.

...au Japon

Par contre, les Japonais, qui s'y connaissent en construction à pans de bois, ont préféré leur propre méthode de construction "à poteaux et à poutres" à la production de grande série, car elle répond mieux aux besoins du logement sur commande. Ils recherchaient des méthodes de construction plus rapides et plus

économiques, et des méthodes de production de matériaux qui économiseraient l'énergie. Ils ont étudié la technologie canadienne, entre autres, et ont formé en 1973 le Comité Canada-Japon pour l'habitation afin de permettre l'échange de connaissances dans ce domaine. Par ailleurs, dans les régions du Japon qui connaissent de fortes précipitations de neige, les constructeurs ont manifesté un vif intérêt pour les méthodes de construction canadiennes. En fait, jusqu'à présent, quelque 10 000 nouvelles unités de logement ont été terminées à l'aide des techniques et, en grande partie, des matériaux canadiens.

...et dans d'autres pays

On exporte aussi des techniques de construction vers le Moyen-Orient. En fait, quelques projets d'assez vaste envergure sont en voie d'exécution ou déjà terminés en Iran, en Algérie, en Arabie saoudite et en Libye. Dans la plupart des cas, ce sont des camps industriels semblables à nos lots de maisons mobiles; ils sont toutefois desservis par des écoles, des hôpitaux, des centres agricoles et des entrepôts. Et le tout est préfabriqué au Canada.

D'autres pays en développement — tout récemment le Nigeria — se sont montrés intéressés par ces camps industriels préfabriqués. Le Venezuela et la Bolivie ont d'ailleurs acheté des unités canadiennes de logement.

En travaillant avec ces pays en développement ainsi qu'avec des pays d'Europe occidentale, le Canada a pu contribuer à

la préparation ou au remaniement des codes de construction de façon à ce qu'ils incluent la construction de charpentes à plate-forme de bois. Toutefois, l'avenir de l'exportation canadienne de constructions préfabriquées est quelque peu limité, exception faite de commandes d'habitations temporaires pour des camps industriels. La plupart des pays importateurs cherchent à mettre sur pied leur propre industrie de construction et à utiliser leurs ressources en bois de charpente. Cependant, à plus long terme, la demande d'innovations et de techniques canadiennes ouvre la porte à des marchés d'exportation de matériaux canadiens, particulièrement en ce qui a trait au bois de construction et aux produits à base de bois.

Parfois, le délai de livraison est le facteur qui décide d'une vente à l'étranger. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit à la suite du séisme qui a secoué le nord de l'Italie en 1976. Il fallait assembler 1 000 unités de logement en 24 heures pour y abriter les sinistrés du Frioul. La société de construction Atco pouvait répondre à la demande à un prix raisonnable et se vit donc adjuger le contrat. L'industrie canadienne, de concert avec l'Agence canadienne de développement international, s'est montrée à la hauteur d'autres situations critiques du genre à diverses reprises.

Ce sont toutefois les demandes en provenance de grands pays pétroliers comme l'Iran, l'Arabie saoudite, le Nige-

(suite à la page 8)



Les matériaux de charpente en bois préfabriqués sont assemblés sur place.

Jamboree des scouts francophones

Pendant une semaine, du 18 au 27 août 1978, plus de 2 500 scouts venus des deux extrémités du pays ont campé ensemble, à 70 km au nord d'Ottawa, en pleine forêt laurentienne. Ils sont venus de partout depuis Maillardville en Colombie-Britannique jusqu'à Church Point en Nouvelle-Écosse. La délégation du nord du Nouveau-Brunswick s'est fait remarquer par le nombre important de ses membres. L'Ontario français était aussi fortement représenté, et c'est le district d'Ottawa qui était l'hôte du Jamboree.

La majorité des campeurs était formée d'unités venues des quatre coins du Québec qui compte plus des quatre cinquièmes des effectifs de l'Association des scouts du Canada, elle-même forte de près de 30 000 membres. Des scouts de Sept-Îles, de Chibougamau, de l'Estrie, de Montréal, de la Gaspésie et de la Vieille Capitale (Québec) et bien d'autres ont pu fraterniser et profiter d'une occasion unique d'explorer la vallée de la Gatineau et l'ouest du Québec.

A ces Canadiens français se sont unis des scouts de la Boy Scouts qui est l'organisation-soeur forte de plus de 250 000 membres au Canada. Des "chemises vertes" de la Boy Scouts venus de

Terre-Neuve et de l'Ontario ont fort apprécié cette expérience unique de fraterniser avec des francophones fidèles au même idéal du mouvement mondial fondé par le Britannique Baden-Powell en 1907. Une quarantaine de scouts américains du New Jersey, du Kentucky et du Connecticut, une trentaine de pionniers (14-17 ans) des Scouts de France, six scouts allemands, deux scouts belges et un scout du Ghana, ont contribué à donner une note internationale à ce grand rassemblement fraternel.

Une ronde endiablée d'activités a tenu en haleine tous ces jeunes pendant la durée du Jamboree. Excursions en forêt de 24 h pour les 12-13 ans et de 48 h pour les 14-17 ans, ateliers en diverses techniques, depuis l'expression corporelle jusqu'à la plongée sous-marine, hébertisme et travaux de pionnier ne constituent que quelques-unes des multiples activités. Une excursion à Ottawa a permis à tous les scouts de visiter la capitale fédérale: pour la plupart d'entre eux c'était un premier contact.

Un impressionnant travail a permis d'offrir aux scouts de cette véritable petite ville en plein air les services essentiels. C'est ainsi qu'on a défriché sommairement des sections de la forêt et que des canalisations ont été construites pour l'approvisionnement en eau potable du



Un groupe de scouts occupés à des travaux de pionnier.

camp. L'armée canadienne a installé pendant la durée du Jamboree un hôpital de campagne dans lequel elle a assuré un service impeccable et fort apprécié. Un immense magasin-général sous tente fournissait les aliments à tout le camp. Le Jamboree pouvait même compter sur un bureau de poste et une banque installés tous les deux temporairement au fonds des bois. Un journal quotidien dont sept numéros ont paru rapportait sur un ton léger les faits et gestes des habitants de cette ville de toile.

On avait choisi le mot *Anik* pour désigner ce Jamboree 1978 de l'Association des scouts du Canada. *Anik* en langue esquimaude ou inuit veut dire "frère". Ceux qui ont connu l'esprit de découverte, de rencontre et de partage qui inspirait la vie de ces jeunes pendant les quelques jours passés ensemble peuvent témoigner que le Jamboree portait bien son nom.

Article de M. Pierre Savard, responsable de *Jam-Anik*, journal du Jamboree.



Le chef de la délégation des scouts américains verse symboliquement le contenu d'une bouteille d'eau de son pays dans le lac Isabel.

Le Dr Pierre Grandin, de l'Institut de cardiologie de Montréal, est parti en Floride pour poursuivre sa carrière à l'hôpital St-Francis de Miami. Le Dr Grandin a été rendu célèbre par les neuf greffes cardiaques qu'il a effectuées depuis 1968.

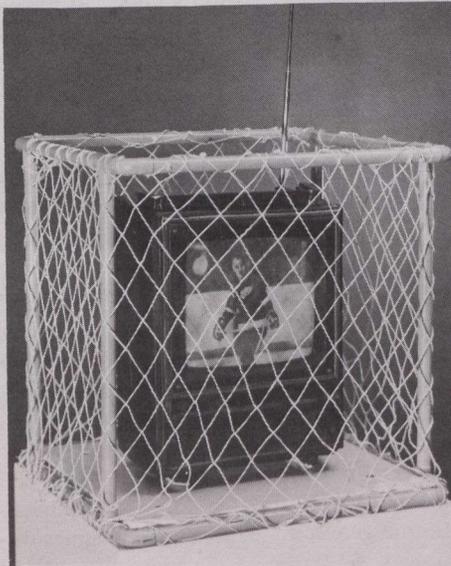
La chronique des arts

La photographie contemporaine

La photographie, prise en main par les artistes contemporains, devient "plutôt un contenant qu'un simple contenu, un moyen plutôt qu'une fin". Le sujet peut être un objet trouvé, un témoignage d'une oeuvre d'art comme il peut s'agir d'un moyen pour provoquer une réflexion sur l'art. Les artistes utilisateurs de la photographie demeureront probablement indifférents "à l'esthétique de l'image en tant que telle, comme aux conventions visuelles normales de la vision photographique".

Les Canadiens ont pu s'en rendre compte lors d'une exposition itinérante présentée, entre autres, à Montréal du 13 juillet au 27 août.

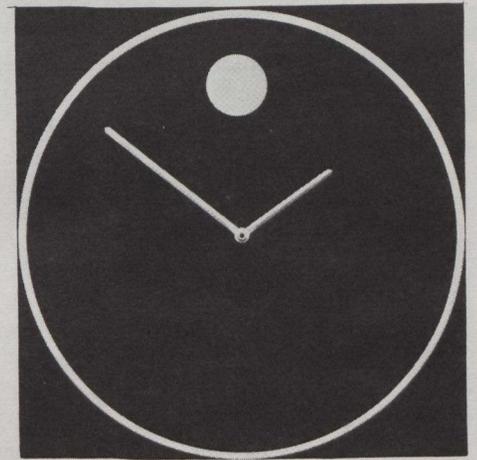
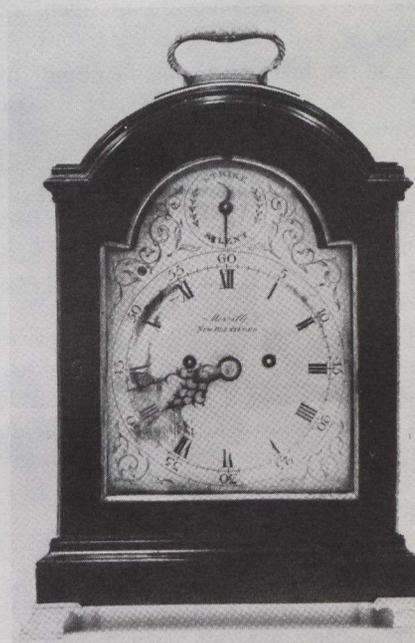
L'exposition, intitulée *Transparences*, est organisée par la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada; elle comprend 76 oeuvres photographiques choisies à partir de la collection de cette Banque. Parmi les artistes qui participent à cette exposition, il faut souligner la présence des Québécois Pierre Ayot, Luc Béland, Pierre Doogaerts, Gloria Deitcher-Kropsky, Jennifer Dickson, Charles Gagnon, Betty Goodwin, Michael Haslam, Chris Knudsen, Suzy Lake, Jean Noël, Bruce Parsons, Serge Tousignant, Bill Vazan, Robert Walker et Irène Whittome.



Yvan Boulerice

Québec sera, au cours des deux premières semaines de février, la "Capitale de la neige," a fait savoir le président du vingt-cinquième Carnaval d'hiver de Québec, M. Jacques Paradis, au cours d'une conférence de presse.

Évolution des objets usuels dans leur forme et leur fonction



Horloge de table, 1780. Collection du Musée des beaux-arts de Montréal. Teinte ébène.

Horloge murale, 1970. Fabriquée par Howard Miller Clock Co., États-Unis. Aluminium peint et acrylique.

Une exposition itinérante, *Héritage d'hier et de demain*, centrée sur le design industriel, est présentée jusqu'au 30 septembre à Campbellton (Nouveau-Brunswick).

L'exposition a été organisée par le service de diffusion du Musée des beaux-arts de Montréal grâce à une subvention des Musées nationaux du Canada. Elle comprend des prêts des Archives du Canada, du château Ramezay, du musée McCord, du musée du Québec, du musée du Saguenay et du musée de Vaudreuil.

Les objets sont de toutes sortes: salières et moulins à poivre, horloges et

casseroles, chaudrons et balances, bouilloires et appareils photo. Dans chaque cas, une version ancienne et une version contemporaine sont exposées "dans le but de faire un exercice de perception plutôt qu'une simple comparaison d'objets".

L'exposition permet de voir non seulement l'évolution des formes et des fonctions mais aussi l'éventail des matériaux, le progrès de la technologie et de la fabrication ainsi que les conditions de travail et les transformations du mode de vie.

Pionnier du cinéma québécois

Radio-Canada présentait, il y a quelque temps, un documentaire sur Herménégilde Lavoie, pionnier du cinéma québécois.

Douze films réalisés par ce cinéaste entre 1933 et 1949 ont été regroupés sous le titre *Les Beautés de mon pays*.

M. Lavoie était à la fois photographe, cinéaste, urbaniste, éditeur d'une revue, *La Belle Province*, et cofondateur du Club des habitants. Conférencier et documentaliste, il faisait lui-même la projection de ses films à l'occasion de conférences publiques.

Son fils Richard, cinéaste lui aussi, a tenté de faire de ce documentaire un film synthèse témoignant de l'oeuvre méconnue de son père.

En vedette à Broadway

Un jeune comédien de Montréal, Jean Leclerc, a repris à Broadway le rôle titre de *Dracula*, pièce de théâtre qui connaît un grand succès dans la métropole américaine.

Jean Leclerc, que les amateurs de théâtre québécois connaissent bien, remplace dans ce rôle le célèbre comédien américain Frank Langella qui avait créé le rôle au Martin Beck Theatre.

Sans tambour ni trompette, Jean Leclerc a fait son bonhomme de chemin jusqu'à Broadway et il a décroché ce rôle que de nombreux comédiens locaux convoitaient.

Il semble que ce soit la première fois qu'un Québécois tient le rôle principal d'une pièce présentée à Broadway.

Nouvelles brèves

Le premier ministre Trudeau est arrivé à Ottawa le 5 septembre, de retour de Rome où il a représenté le Canada à la cérémonie d'intronisation du pape Jean-Paul 1er. La délégation officielle qui accompagnait M. Trudeau comprenait 17 personnes, dont six ministres fédéraux. Le premier ministre avait de plus autorisé 25 personnes, dont quatre archevêques, trois prêtres et trois cousins canadiens du nouveau pape, à voyager à bord du Boeing 707 des Forces armées canadiennes. Le premier ministre, accompagné de quelques membres de la délégation canadienne, a été reçu en audience privée par le pape la veille de son retour au Canada.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a annoncé des réductions du budget et du personnel de son ministère, lesquelles atteindront \$32 millions au cours des années 1978-1979 et 1979-1980 et comprendront l'élimination de plus de 150 années-homme.

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Alex Campbell, a annoncé le 11 septembre qu'il démissionnait de son poste et qu'il abandonnait également son siège à l'Assemblée législative.

Une subvention de \$26 776 destinée à aider les veuves du Québec est au nombre de 16 subventions nationales au bien-être social annoncées à la fin août par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le montant total de ces subventions s'élève à \$357 693.

Du 11 au 21 octobre aura lieu le premier festival de danse de Montréal.

La production de produits pétroliers raffinés a atteint 57 938 000 barils en juin, soit 1,9 p.c. de plus qu'en juin 1977. Les ventes de tous les produits pétroliers raffinés se sont élevées à 41 787 000 barils, soit 3,9 p.c. de plus qu'en 1977.

Du 24 août au 4 septembre a eu lieu l'exposition de Québec qui a été inaugurée par le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Jean-Pierre Côté.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a représenté le gouvernement canadien aux funérailles du président du Kenya, M. Jomo Kenyatta, le 31 août.

A la fin du mois d'août, de nombreux Montréalais se sont joints aux 30 000 Chinois de Montréal pour célébrer la fête de la lune d'automne par de nombreuses manifestations dont des spectacles de danses traditionnelles et d'arts martiaux chinois.

La construction du premier grand projet, au Canada, de logements "à caractère social" financés par des fonds privés commencera bientôt à Windsor (Ontario). Il s'agit là d'un progrès important dans la mise en oeuvre de la nouvelle politique du gouvernement fédéral visant à encourager l'investissement privé dans ce genre d'habitation.

Cinq destroyers porte-hélicoptères, un navire de soutien opérationnel et plusieurs avions de lutte anti-sous-marine des Forces canadiennes ont participé à l'exercice *Northern Wedding 78*, opération de l'OTAN qui s'est déroulée dans l'Atlantique-Est, la mer du Nord et la Manche entre le 4 et le 19 septembre.

Sam Pollock a annoncé qu'il quittait ses postes de vice-président et directeur-gérant du club de hockey Canadien. M. Irving Grundman lui succédera.

Selon M. Brian Robertson, président de l'Association canadienne de l'industrie du disque, en 1977, les Canadiens ont dépensé environ \$375 millions pour l'achat de disques mais moins de 10 p.c. de ces disques étaient réalisés par des artistes canadiens.

L'Université du Québec à Montréal a annoncé la création d'un cours menant au baccalauréat en gestion et intervention touristiques. L'objectif est de donner aux candidats admissibles à l'Université la possibilité de parfaire leur culture et d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques indispensables dans certaines professions du tourisme (analyste, gestionnaire et communicateur).

Helen Vanderburg et Michelle Calkins, originaires de Calgary (Alberta), ont remporté le 25 août une médaille d'or aux compétitions de nage synchronisée des championnats mondiaux des sports aquatiques.

Malgré une baisse générale de 2,1 p.c. du nombre des victimes tuées sur les routes du Québec en 1977, le groupe des personnes âgées de 15 à 25 ans a enregistré une augmentation de 2,8 p.c. On note que la majorité des accidents mortels arri-

vent entre 19 h et 20 h, et le dimanche détient toujours le record des accidents mortels, soit 293 pour l'année 1977.

Terre des hommes (TDH), qui a clôturé sa saison le 4 septembre, a enregistré des revenus supérieurs de \$800 000 environ à ceux qui avaient été prévus. Le déficit reste cependant important: environ \$7 millions. Selon un bilan préliminaire, TDH a enregistré à peu près le même nombre d'entrées que l'été dernier, soit environ 3 900 000. Les revenus ont augmenté de 30 p.c. par rapport à ceux de l'an passé.

Exportation... (suite de la page 5)

ria, la Libye et l'Algérie qui promettent d'être le plus profitables à long terme. Le Canada a été invité par ces pays à envoyer des conseillers gouvernementaux qui travailleraient de concert avec les autorités locales à rédiger les codes de construction, à organiser et à surveiller les projets, à établir des usines de préfabrication des matériaux et à diriger leur construction sur le chantier. Il se peut que des Canadiens soient appelés à exécuter ces tâches aux frais du gouvernement du pays hôte.

Le gouvernement fédéral a élaboré divers programmes visant à aider l'industrie canadienne de la construction à percer sur les marchés extérieurs. Par exemple, le ministère de l'Industrie et du Commerce a offert d'aider à organiser des voyages outre-mer pour des groupes industriels en préparant le terrain et en donnant des conseils sur la conduite des affaires à l'étranger, ainsi qu'en établissant un service de renseignements par l'entremise de délégués commerciaux à l'étranger. De plus le gouvernement, par le biais du Programme d'expansion des exportations, assume la moitié des frais engagés par la commercialisation de certains projets d'équipement outre-mer, et ce, sous réserve de remboursement par la compagnie canadienne si l'entreprise se révèle une réussite. Dans le cadre du même programme, le Ministère subventionne généreusement les compagnies disposées à participer à des expositions commerciales et industrielles à l'étranger, et offre son assistance aux dirigeants d'entreprises étrangères qui viennent faire des "achats" au Canada.

(Cet article de Blaise Downey est tiré de la revue *Habitat*, vol. 21, n° 2, 1978, publication de la Société centrale d'hypothèques et de logement.)